EGALITE MAG.com

la newsletter

Juillet 2026

N°24

ÉDITO



Code de la famille : L'attente est aussi une violence !

Samira a 33 ans. Nous l'avons rencontrée à Beni Mellal, lors de notre reportage « Les damnées de l'état civil ». Elle vit dans une pièce sur un toit, sans réfrigérateur, avec des cicatrices sur le bras gauche. À vingt ans, enceinte et abandonnée, elle a tenté de mettre fin à ses jours. Elle a survécu. Aujourd'hui, elle rêve que sa fille devienne avocate, ou présidente d'une association, pour défendre les droits des femmes.

C'est pour Samira que j'écris cet édito. Mais aussi pour Karima et pour toutes celles que nos enquêtes ont croisées ces derniers mois. Pas pour répéter les chiffres, ni rappeler une fois encore le calendrier sans cesse repoussé de la réforme du Code de la famille. Après des mois d'enquêtes, une évidence s'impose : derrière des histoires différentes se cache une même mécanique d'inégalités.

Une mère qui attend sa pension alimentaire. Une femme qui renonce à refaire sa vie par peur de perdre la garde de ses enfants. Une adolescente dont la scolarité s'arrête derrière un mariage présenté comme une « exception ». Une femme âgée qui termine sa vie sans ressources après l'avoir consacrée à sa famille. Et puis il y a les territoires où le droit lui-même semble s'arrêter. À Figuig, nous avons rencontré Karima. Là-bas, le Code de la famille s'efface encore devant le droit coutumier. Des vies entières continuent de se jouer loin des tribunaux, loin des avocats, loin de tout recours.

Ces histoires ne se ressemblent pas par hasard. Elles racontent un même système. Un système qui produit les mêmes conséquences sur des femmes aux parcours très différents.
Cette attente n'est pas un simple retard administratif. Elle traduit aussi la résistance d'un système patriarcal qui peine à renoncer aux rapports de pouvoir qu'il protège. Un texte peut être prêt, les arbitrages rendus, et pourtant rien ne bouge. Entre un texte prêt et un texte voté existe un vide. Et ce vide est devenu un fait politique.
À celles et ceux qui auront bientôt la responsabilité d'examiner, d'amender et de voter cette réforme, une question s'impose : combien de vies faudra-t-il encore laisser en suspens avant de considérer que le moment est venu ?

Combien de situations d'injustice bien réelles ? Derrière chaque report, il y a des existences qui continuent d'attendre.
Faire une loi, c'est exercer un pouvoir. Choisir de différer cette loi en est un aussi. Et lorsqu'il s'agit des droits des femmes, différer n'est jamais une décision sans conséquence.

L'Enquête nationale sur la famille 2025 du HCP le rappelle : les familles monoparentales sont très majoritairement dirigées par des femmes, les pensions alimentaires sont jugées insuffisantes par l'immense majorité des mères seules, et plus d'une femme âgée sur deux arrive à la vieillesse sans ressources propres. Mais ces chiffres ont un visage. Celui de Samira. Celui de Karima. Celui de tant d’autres.
La réforme du Code de la famille n'est pas un dossier parmi d'autres. Elle est au croisement de toutes les inégalités que nous avons mis en lumière : précarité économique, violences, santé mentale, mariages précoces, vieillesse sans protection, discriminations qui se transmettent d'une génération à l'autre.

À Egalitemag, nous continuerons d'enquêter, de questionner, de rendre visible l’invisible et de publier. Parce que c'est notre manière de répondre au silence.

Derrière chaque statistique, il y a un visage. Celui de Samira. Celui de Karima. Celui de milliers d'autres femmes dans tout le Maroc. Certaines vivent dans une grande précarité. D'autres sont diplômées, indépendantes, exercent des responsabilités. Elles ne vivent pas les mêmes réalités, mais aucune n'est totalement protégée tant que l'égalité devant le droit reste inachevée. Les plus vulnérables paient le prix le plus lourd. Toutes paient le prix de l'attente.
Et l'attente est aussi une violence.

Aïcha Zaïmi Sakhri
Directrice de publication,

À lire ou à relire, à voir ou à revoir.

REPORTAGE

Par Dounia Z. Mseffer



Les damnées de l'état civil

Dans la région de Beni Mellal, enfanter hors des liens du mariage est un crime que les femmes paient au prix fort. La loi les traque, la société les rejette, les pères les renient. Plongée dans le quotidien de ces mères célibataires qui, entre viols déguisés en promesses d'union et précarité extrême, luttent pour arracher le droit d'exister.

« *Quand j'ai appris que j'étais enceinte, je me suis aspergée d'essence et j'ai craqué une allumette. Tout mon corps a pris feu* », raconte Samira, une jeune femme originaire d'un douar de la région d'Azilal. Elle avait 20 ans quand elle a décidé de mettre fin à sa vie. Elle ne doit la vie qu'à son compagnon, présent sur les lieux, qui parvient à éteindre le feu avant de la transporter en urgence à l'hôpital de Beni Mellal. De là, une ambulance la transfère au service des grands brûlés de Casablanca. Elle y restera quinze jours. Aujourd'hui âgée de 33 ans, Samira porte les traces de cette nuit sur son corps : « *J'ai le cou et le bras gauche entièrement brûlés. Cela me provoque des douleurs atroces, je ne peux pas porter de choses lourdes, et en été je ne peux pas retirer mon foulard car mes cicatrices sont affreuses* ». Quant à l'homme pour lequel elle a failli mourir, il est resté à ses côtés durant toute son hospitalisation. Mais le mariage, il n'en a jamais été question. « *Il ne me disait jamais non, juste il repoussait l'échéance* ».

L'histoire de Samira n'est pas un fait divers isolé. Elle est, à l'instar de plusieurs autres mères célibataires, le produit d'un système économique, juridique, et patriarcal qui punit les femmes pour avoir été vulnérables. Nous sommes à Beni Mellal, au cœur d'un territoire agricole où à peine une femme sur dix a un emploi et où prononcer les mots « *mère célibataire* » reste, pour beaucoup, un tabou. Et, en dépit des avancées constitutionnelles de 2011 et du Code de la famille de 2004, le cadre juridique marocain, tel qu'il est appliqué aujourd'hui, enfonce les mères célibataires. En effet, l'article 490 du Code pénal punit les relations sexuelles hors mariage et l'avortement reste sévèrement encadré. Résultat : les mères célibataires, considérées comme « *illégitimes* » au nom des traditions et de la religion, sont purement et simplement effacées des statistiques nationales, des aides financières, de l'accès aux soins... Comme si elles n'existaient pas.

Lire la suite du reportage sur le site

REPORTAGE

Par Dounia Z. Mseffer



Les oubliées de Figuig : Quand le Code de la Famille s'arrête aux portes du désert

Loin des salons parlementaires où se prépare la réforme du Code de la famille, les femmes nomades de l'Oriental survivent dans un huis clos régi par la sécheresse et le patriarcat. Entre déscolarisation massive, analphabétisme et mariages arrangés, plongée dans le quotidien de Khamssa et Karima, pour qui la notion même d'émancipation semble appartenir à un autre monde.

À vingt kilomètres de Figuig, sur l'axe goudronné qui relie la ville à Bouarfa, une piste bifurque à droite vers les montagnes arides aux teintes ocres et violacées de l'Oriental pré-saharien. Le sol est rocailleux et sec, avec quelques rares îlots de verdure constitués de palmiers dattiers, buissons épineux, ou touffes d'herbe sèche, seuls survivants de ce climat extrême.
À l'horizon, on devine l'oued El Arja et les terres agricoles confisquées par l'État algérien en 2021, une frontière scellée qui a amputé les parcours ancestraux de transhumance des Beni Guil. C'est au bout de cette piste que vivent Khamssa, 48 ans et sa fille, Karima, 19 ans, deux femmes nomades de la tribu des Beni Guil. Ce matin-là, les hommes du campement sont partis s'approvisionner en ville tandis qu'elles restent seules pour préparer à manger, veiller sur l'enclos et le peu de bétail qui a survécu à la sécheresse.

Le pas de Khamssa, dont le visage est profondément marqué par l'usure du vent du désert et du soleil, est assuré. Munie de son bâton, elle fait le tour du propriétaire, un terrain délimité par des branchages et du fil de fer. Elle pointe du doigt el Hassi, le puits d'où ils s'alimentent en eau, les quelques palmiers et arbres en leur possession. À quelques mètres de là, apparaît une petite bâtisse rectangulaire construite en briques de terre et de ciment. C'est là, que le soir, la famille trouve refuge. Juste à côté, une barrière artisanale tressée avec des branchages secs, des palmes entrelacées et du grillage métallique, délimite un enclos où s'abritent quelques chèvres et moutons.

Lire la suite du reportage sur le site



#LiMaKaybanchFLMoudawana

Ce qu'on ne voit pas dans le mariage des mineures

Abdelouahab Rafiqui

Consultant auprès du Ministère de la Justice
sur les questions liées au droit et au religieux.

Voir la capsule



#LiMaKaybanchFLMoudawana

Ce qu'on ne voit pas quand la mère se remarie

Salma Ksikes

Militante

Voir la capsule



#LiMaKaybanchFLMoudawana

Ce qu'on ne voit pas dans la garde des enfants

Maître Rachida Belbah

Avocate au Barreau de Tanger

Présidente de l'Association Amna pour la Protection des Femmes Victimes de Violence

Voir la capsule



#LiMaKaybanchFLMoudawana

Ce qu'on ne voit pas dans la pension alimentaire

Aicha Alahiane

Présidente de l'Union de l'Action Féministe

Voir la capsule



#LiMaKaybanchFLMoudawana

Ce qu'on ne voit pas dans le logement après le divorce

Hakima Cherkani

Responsable du centre d'écoute de l'Union de l'Action Féministe, Tanger

Voir la capsule



#LiMaKaybanchFLMoudawana

Ce qu'on ne voit pas dans la reconnaissance de paternité

Soulma Taoud

Militante et défenseure des droits humains

Voir la capsule



#LiMaKaybanchFLMoudawana

Ce qu'on ne voit pas dans le langage de la Moudawana

Rim Akrache

Psychologue clinicienne

Voir la capsule

Si on vous l'a transféré n'hésitez pas à vous abonner pour la recevoir chez vous et surtout, à partager autour de vous!

Merci de nous lire et de nous faire connaître !

EGALITE MAG.com

Faites-nous part de vos commentaires par e-mail : contact@egalitemag.com
et invitez un ami à s'inscrire à notre Newsletter.

Vous recevez cet e-mail parce que vous vous êtes inscrit à La Newsletter de égalitémag.com
Gérer vos préférences | Voir notre politique de confidentialité | vous désabonner

Copyright © EGALITEMAG.com, 2025